

"Les centres dramatiques nationaux sont prêts à assurer la relance d'un service public de la culture dès la mi-mai"

Le comédien et metteur en scène Robin Renucci propose la mise en place d'un service minimum pour donner corps à la promesse d'Emmanuel Macron de rouvrir progressivement les lieux de spectacles vivants.

Pour les Français, au-delà des débats sur la taille des vagues de contamination, sur les horaires de couvre-feu et sur la géométrie des confinements successifs, ce qui domine l'année de crise sanitaire que nous venons de vivre, c'est un sentiment d'usure, de trop de fatigue accumulée, une perte de repères et de confiance dans la gestion de la crise qui touche tout le monde, et particulièrement les plus jeunes et les étudiants.

Les fêtes sauvages sur les quais de différentes villes ne sont pas de simples signes du retour du printemps, elles sont des symptômes, des signaux d'alerte sur le niveau de saturation des Français trop longtemps maintenus sous pression, sans aucune perspective de retour à la vie en commun aux terrasses des cafés, aux concerts, dans les lieux d'exposition d'œuvres et devant les spectacles vivants. L'occupation des théâtres peut être comprise, aussi, comme le refus d'une partie des professionnels de la culture de continuer à attendre en aveugle, sans horizon.

Dans son adresse aux Français du 31 mars, le président Macron a intégré cette donne, cette nécessité de perspective, en annonçant une ouverture très progressive des lieux de culture et l'établissement, "entre la mi-mai et le début de l'été", d'un "calendrier de réouverture" pour "la culture, le sport, le loisir, l'événementiel et nos cafés et restaurants."

Les réactions des professionnels concernés, et notamment des responsables du théâtre privé, ont été très mesurées. Echaudés, ils gardent en tête les promesses de réouverture faites par le gouvernement en décembre 2020, restées lettre morte.

Il est difficile, aujourd'hui, pour les entreprises du secteur de se projeter vers des réouvertures hypothétiques et de reprogrammer des spectacles sans certitude de ne pas avoir, une nouvelle fois, à les annuler.

Dans ce contexte d'attentisme sceptique, il appartient au gouvernement d'aller plus loin que la simple annonce d'un calendrier et de présider aux premières ouvertures dans le cadre du service public.

Posée comme une première pierre, la mise en place d'un service minimum de la culture, dès la mi-mai, permettrait de donner corps à la promesse de commencer la réouverture de toutes les scènes de France, publiques et privées.

En décembre 2020, le premier ministre se disait favorable à la construction d'un "modèle résilient" en définissant "es modalités d'ouverture graduée" des structures, "en fonction de l'évolution de la situation sanitaire". En finalisant ce modèle resté jusqu'à aujourd'hui en friche, le gouvernement peut se donner les moyens de mettre en place ce service minimum de la culture. C'est l'occasion, pour nos dirigeants, de marquer leur volonté d'entendre les citoyens et de répondre à leur attente, à leur besoin vital de partage et d'élévation par la symbolique de l'art.

Ce service minimum, qui est une mission de service public, doit s'appuyer sur les outils du service public. En premier lieu sur les centres dramatiques nationaux (CDN), qui sont, selon leur cahier des missions et des charges, "des lieux privilégiés d'accès des publics au théâtre". Il leur revient, en tant qu'instruments de la politique publique, "d'expérimenter des voies et formats nouveaux" notamment "en faveur des publics prioritaires".

.../...

.../...

Les centres dramatiques se trouvent, par nature, en première ligne dans cette action d'intérêt général. Il appartient à la ministre de la culture de s'appuyer sur eux pour porter le projet d'ouverture progressive de lieux de spectacles vivants. En expérimentant des jauges à dimensions variables, en mettant en œuvre des formes de rencontres déjà testées avec les publics des CDN. Cela dans le respect des protocoles sanitaires. Pour préserver avant tout la santé des spectateurs, mais aussi celle de celles et ceux qui travaillent sur la scène et en coulisses, particulièrement exposés à la contamination. Sur le terrain de la santé, aussi, les centres dramatiques se doivent d'assumer leur mission de service public en expérimentant de nouveaux dispositifs de protection des spectateurs et des professionnels.

Au passage, l'argument sanitaire, qui a si drastiquement présidé à la glaciation des espaces de culture, doit être sérieusement réexaminé au vu de la réalité et des études qui concluent que les théâtres et les cinémas ne sont pas des lieux de surcontamination.

Publiée en mars, l'étude de l'Institut Pasteur a montré que les espaces culturels ouverts en octobre n'étaient pas des lieux de sur-risque. Et l'étude de l'Institut Hermann-Rietschel de Berlin, pour l'Allemagne, est allée plus loin en affirmant qu'il était moins risqué d'aller au théâtre qu'au supermarché ou dans les *open spaces*.

Alors expérimentons, multiplions les façons de rencontrer, dès la mi-mai, les premiers publics autour de spectacles vivants, en nous appuyant sur notre savoir-faire, sur les expérimentations que nous n'avons pas cessé de poursuivre pendant cette année de gestes barrières. Dans les écoles, avec des jauges très réduites, mais aussi dans les cours, sur les places, les parvis. Et, pour certains d'entre nous, dans les Ehpad, les prisons...

Acteurs de première ligne, les CDN sont prêts à assurer la relance d'un service public de la culture qui permettra d'envoyer un message fort à l'ensemble des théâtres comme au public : un horizon existe et nous nous mettons collectivement en action.

Prudemment et par paliers, mais résolument. Sur ce chemin, les responsables politiques peuvent s'appuyer sans réserve sur les CDN – et les autres labels nationaux – qui sont prêts à prendre toute leur part dans l'ouverture des lieux de culture à tous les publics.

par Robin Renucci, comédien et metteur en scène
(Le Monde – samedi 15 avril 2021)

<https://www.lemonde.fr>